



ATLAS DES PAYSAGES DE SAVOIE
LES ENSEMBLES PAYSAGERS

MAURIENNE - VANOISE

5

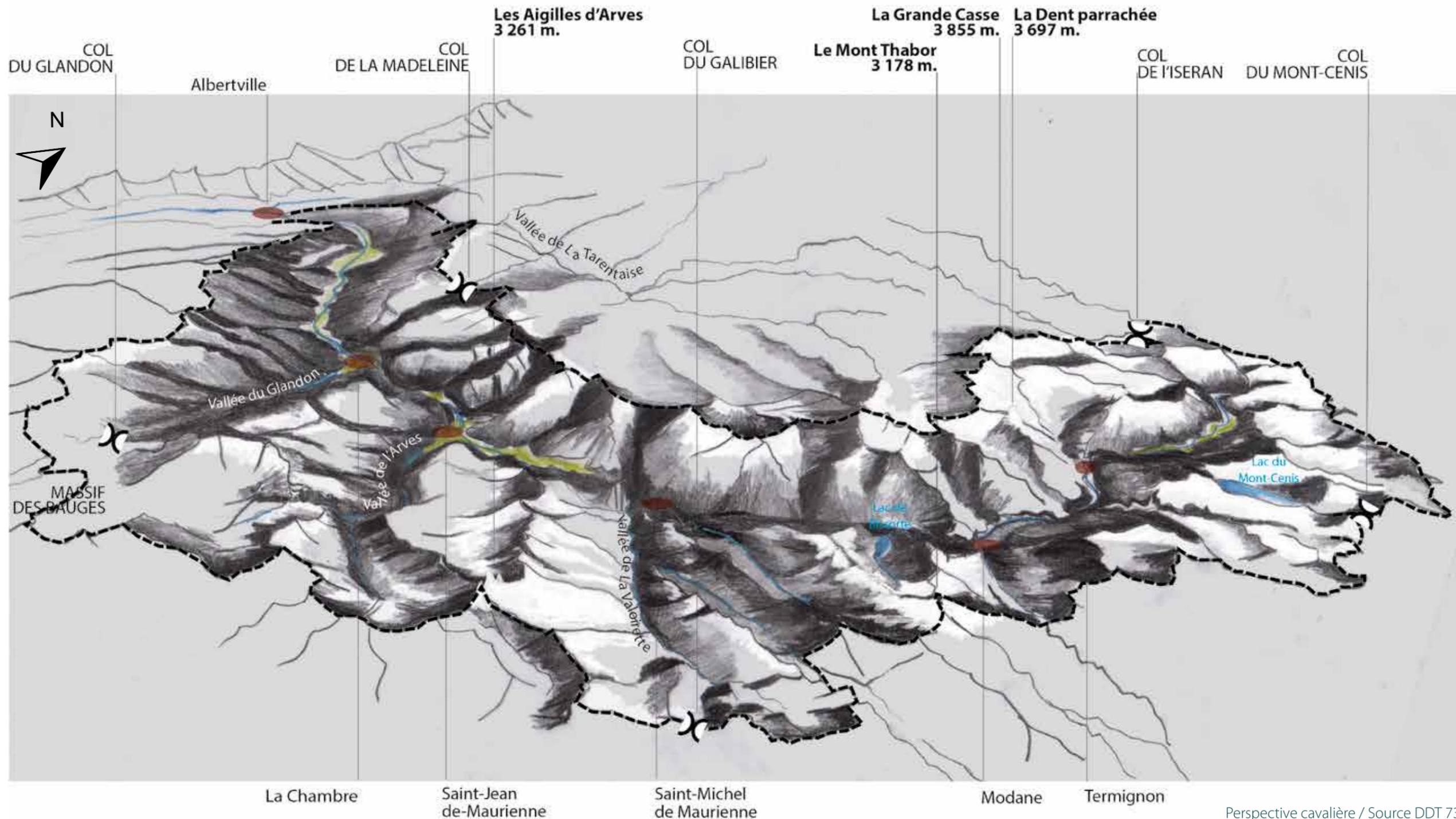


SOMMAIRE

1 - PERCEPTIONS DES PAYSAGES	4
• Premières impressions	4
• Motifs et repères	5
• Mémoires et représentations	7
2 - CARACTÈRES DES PAYSAGES	8
• Structure géographique	8
• Unités paysagères	10
• Paysages agricoles et forestiers	11
• Paysages bâtis	13
• Paysages naturels	15
• Paysages protégés	16
3 - EVOLUTION DES PAYSAGES ET ENJEUX	18

LA MAURIENNE, UNE LONGUE VALLÉE AU COEUR DES CRÊTES ALPINES ET DES COLS EMBLÉMATIQUES

La Maurienne, c'est tout d'abord la vallée de l'Arc, longue vallée glaciaire de 120 kms creusée au cœur du massif alpin. C'est aussi une vallée industrielle encombrée par des infrastructures contrastant avec la montagne « sauvage » toute proche et si saisissante par ses aplombs et ses à-pics écrasant le voyageur. Le contraste entre le territoire de fond de vallée occupé par les activités industrielles, en basse et moyenne Maurienne, et le territoire alpin, encore perçu comme sauvage, marque profondément l'identité de ce territoire.



UN BREF APERÇU EN CHIFFRES

Vallée de 120 kms de long

Population

43 240 habitants permanents en 2015
22 habitants/km²
Une très forte saisonnalité caractérise le territoire qui peut accueillir jusqu'à 200 000 personnes en période de pic touristique.

Territoire administratif

SCOT du Pays de Maurienne (56 communes)

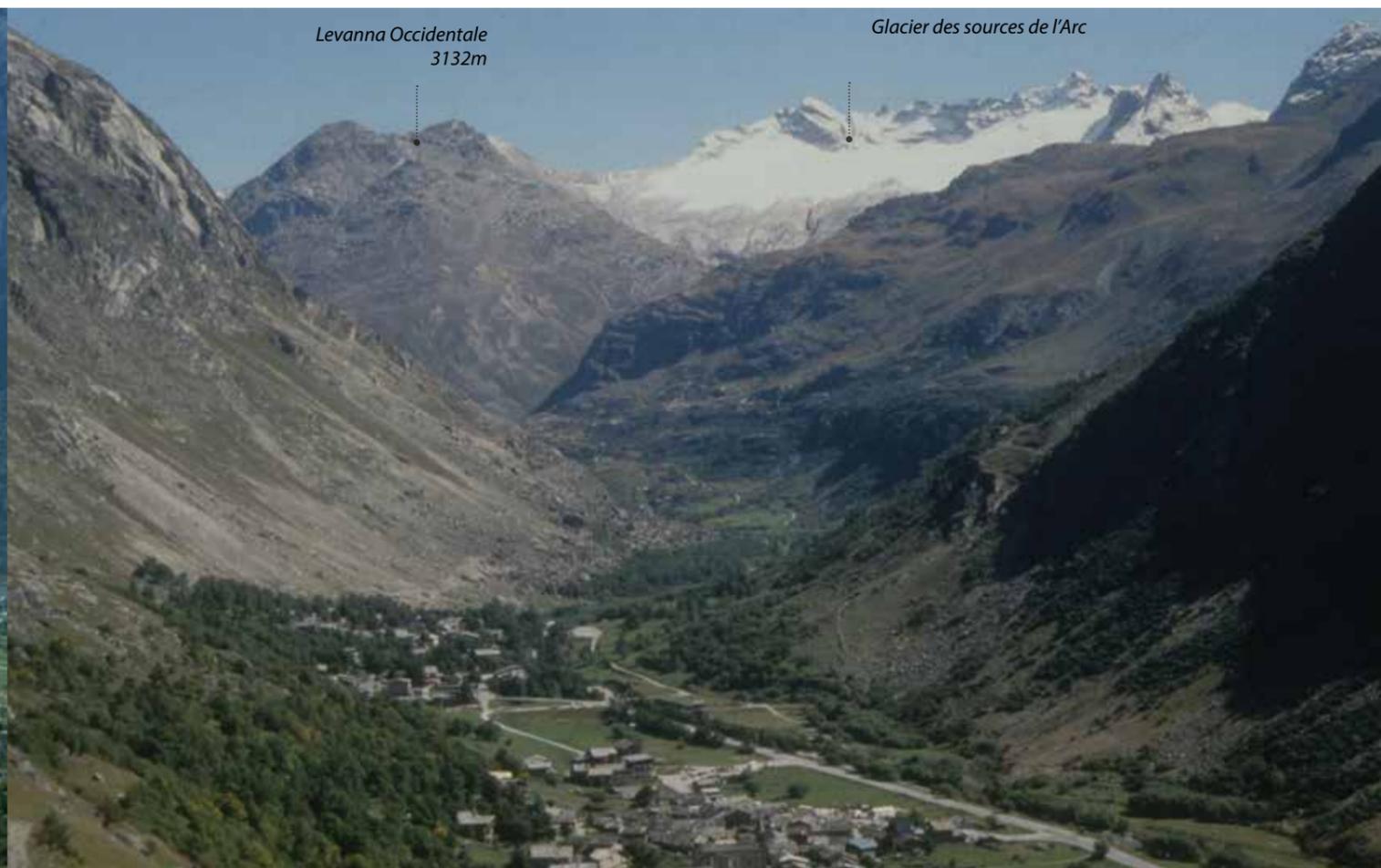
Amplitude altitudinale :

286 mètres à la confluence de l'Isère sur la commune d'Aiton, jusqu'à 3 855 mètres à la Grande Casse

Polarités urbaines principales

St-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de Maurienne, Modane

1. PERCEPTION DES PAYSAGES // PREMIERES IMPRESSIONS



La basse Maurienne (ici à Aiguebelle) : la vallée de l'Arc est enserrée par le massif du Grand Arc et le massif des Hurtières, et concentre un faisceau d'infrastructures accompagné de zones industrielles / Source : UDAP (1998)

L'amphithéâtre grandiose de Bonneval-sur-Arc, aux sources de l'Arc en haute Maurienne / Source : UDAP (1998)

La vallée de l'Arc : un voyage au cœur des Alpes

La traversée de la Maurienne constitue une expérience singulière. Le sommet du Grand Arc, à la croisée entre les vallées de l'Arc et de l'Isère, annonce son entrée. Une échancrure se dessine sur les limites Est des massifs des Hurtières et de la Lauzière : cette échancrure, formée par la confluence de l'Isère, du Gelon et de l'Arc, donne accès au Val Gelon et à la vallée de la Maurienne.

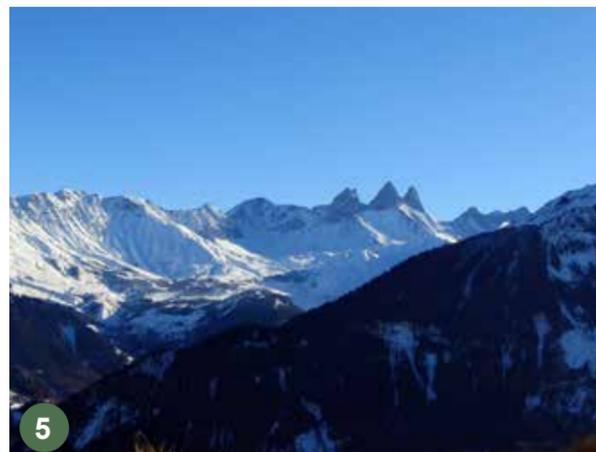
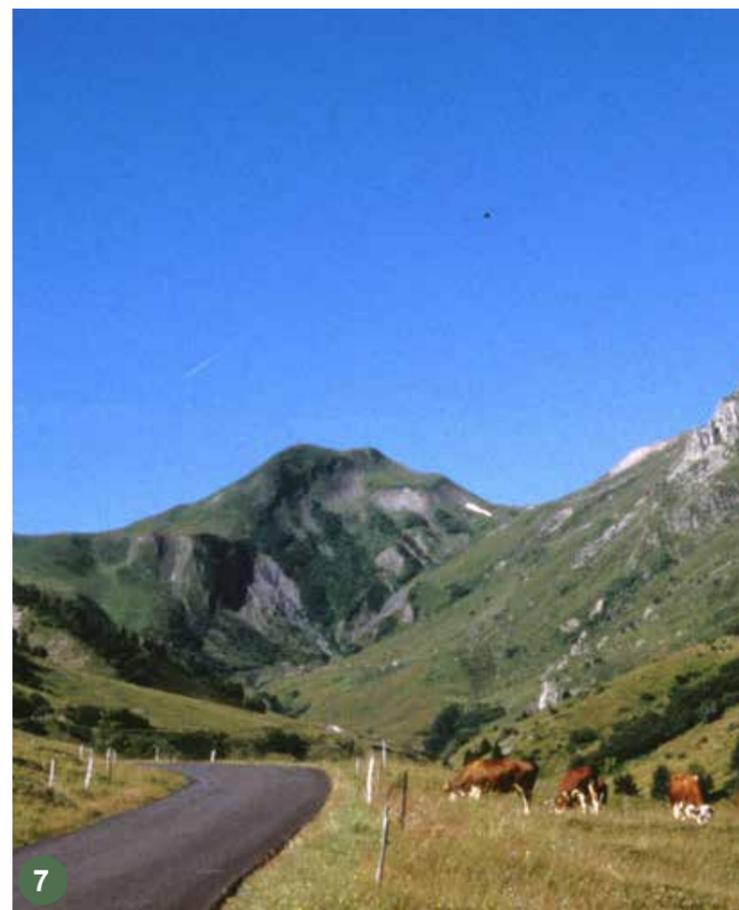
C'est au cœur des Alpes que l'on est invité à pénétrer. Le long couloir de la vallée de l'Arc, de plus de 120 kms, nous donne à voir une succession de massifs montagneux, du Grand Arc à l'ouest, aux formes souples et puissantes, aux pointes rocheuses du Levanna et aux glaciers des sources de l'Arc, à la frontière italienne.

Cette vallée glaciaire à fond plat, support de voies de communication majeures entre la France et l'Italie, contraste fortement avec le territoire pastoral et boisé des versants. C'est une vallée fortement anthropisée, une succession de villages et villes rythme son parcours. Les verrous glaciaires forment des resserrements, qui créent des effets « d'escaliers » : on passe d'une séquence à une autre, avec une végétation qui évolue, en gagnant en altitude. Les infrastructures de transport - autoroute, voie ferrée, ouvrages de franchissement -, sont très prégnantes et ont fortement contraint le développement en vallée. Mais c'est également la prégnance des installations industrielles, qui se sont implantées au gré des dilatations de la vallée, en basse et moyenne Maurienne, qui confère un caractère singulier voir « austère » à cette vallée.

Un territoire de haute montagne, irrigué par des vallées latérales

Au-delà du couloir de l'Arc, le territoire de la Maurienne trouve une certaine épaisseur avec trois vallées latérales importantes sur la bordure sud de l'Arc (vallées du Glandon, de l'Arvan et de la Valloirette), et une vallée en bordure nord (vallée du Burgeon). Les confluences constituent, par ailleurs, des espaces stratégiques à l'échelle de la vallée, lieux d'implantation privilégiés des villes et carrefours d'accès aux grands cols alpins (col du Galibier, col de la Croix de Fer et col de la Madeleine).

1. PERCEPTION DES PAYSAGES // MOTIFS ET REPERES



Les clues, «portes d'entrée» des différentes séquences

Les clues, resserrements rocheux dans la vallée, forment des effets de « porte d'entrée », marquant le passage d'un ombilic (secteur ouvert de la vallée) à l'autre. Leur succession est renforcée par la présence de forts militaires venus s'implanter sur ces promontoires au-dessus des points de passage.

Les routes, un motif structurant des paysages

De la route du sel aux grandes infrastructures modernes, la route constitue un élément essentiel à l'établissement d'une économie locale. Dans un contexte géographique hostile, la construction de voies de communication a souvent relevé de l'exploit et nombre de figures - lacets de Monvernier, route du Mont Cenis, route du col de l'Iseran... - constituent des expériences attractives, aujourd'hui recherchées par les touristes.

Une histoire militaire et politique prégnante, des édifices repères

La dimension historique de la vallée de l'Arc, en tant que principal couloir de communication intra-alpin et territoire frontière, est très prégnante dans le paysage. Les verrous de la vallée, points de resserrement, Aiguebelle, Epierre, Pontamafrey (verrou de la Madeleine), Saint-Martin-la-Porte (Pas-du-Roc) sont des sites de fortifications. Plusieurs de ces sites furent occupés par d'importants châteaux, tels celui de Charbonnières, près d'Aiguebelle, ou bien celui d'Epierre. **Ces édifices rythment le parcours de la vallée et constituent aujourd'hui de véritables signaux, surplombant les voies de communication.**

Usines, barrages et conduites forcées

L'eau constitue un élément fort et structurant de l'aménagement de la vallée et de la haute montagne. C'est d'abord une ressource énergétique. Les aménagements bien lisibles dans le paysage - lac d'altitude, barrage, conduite forcée - se sont développés avec l'émergence au XIX^e siècle de l'industrie électro-métallurgique, profitant des massifs montagneux, véritables châteaux d'eau et des fortes pentes.

Alpages et chalets, territoire symbolique

L'alpage et l'agro-pastoralisme constituent un patrimoine culturel emblématique, facteur d'identité et d'attractivité.

Falaises, pics, combes et sommets, entre sublime et frayeur

La progression dans la vallée de l'Arc offre ainsi un long travelling donnant à voir la variété des paysages alpins. **C'est un paysage spectaculaire, souvent minéral, marqué par des à-pics rocheux et une certaine « dramaturgie » du paysage.**

De nombreux sommets culminent à plus de 3 500 m : les Aiguilles d'Arves (3 514 m), le grand Roc Noir (3 582 m), le Mont Thabor (3 178 m), le Grand Galibier (3 228 m), la Dent Parrachée (3 697m), la Levanna (3 617m) et la Grande Casse, point culminant de la Vanoise et du département, à 3 855m.

1- La route du sel : un tracé ancestral rejoignant Termignon à Pralognan-la-Vanoise / Source : Atelier UO

2- L'A43 au Pas du Roc : un verrou assez spectaculaire de la Moyenne Maurienne / Source : Atelier UO

3 - La barrière de l'Esseillon : 5 forts s'étagent sur la falaise de l'Esseillon. Adossés aux Alpes, ils formaient la position avancée du Piémont-Sardaigne en cas de guerre / Source : DDT 73

4- Le glacier de Saint-Sorlin / Source : Altituderando - David. C

5- Les Aiguilles d'Arves : leur relatif isolement renforce leur présence dès que l'on s'élève sur les pentes des vallées environnantes / Source : DDT 73

6- La route du col du Glandon, vallée des Villards / Source : UDAP (1998)

7- Alpage au col du Glandon / Source : UDAP (1998)

8- Centrale hydroélectrique ONERA à Avrieux / Source : Atelier UO

9- Barrage de Plan d'Amont / Source : Atelier UO

1. PERCEPTION DES PAYSAGES // MOTIFS ET REPERES

PAYSAGE URBAIN

- Bourg carrefour
- Village ruraux
- Village - station de ski
- Château/Edifice remarquable

PAYSAGE DE LOISIRS & ITINERAIRES DECOUVERTES

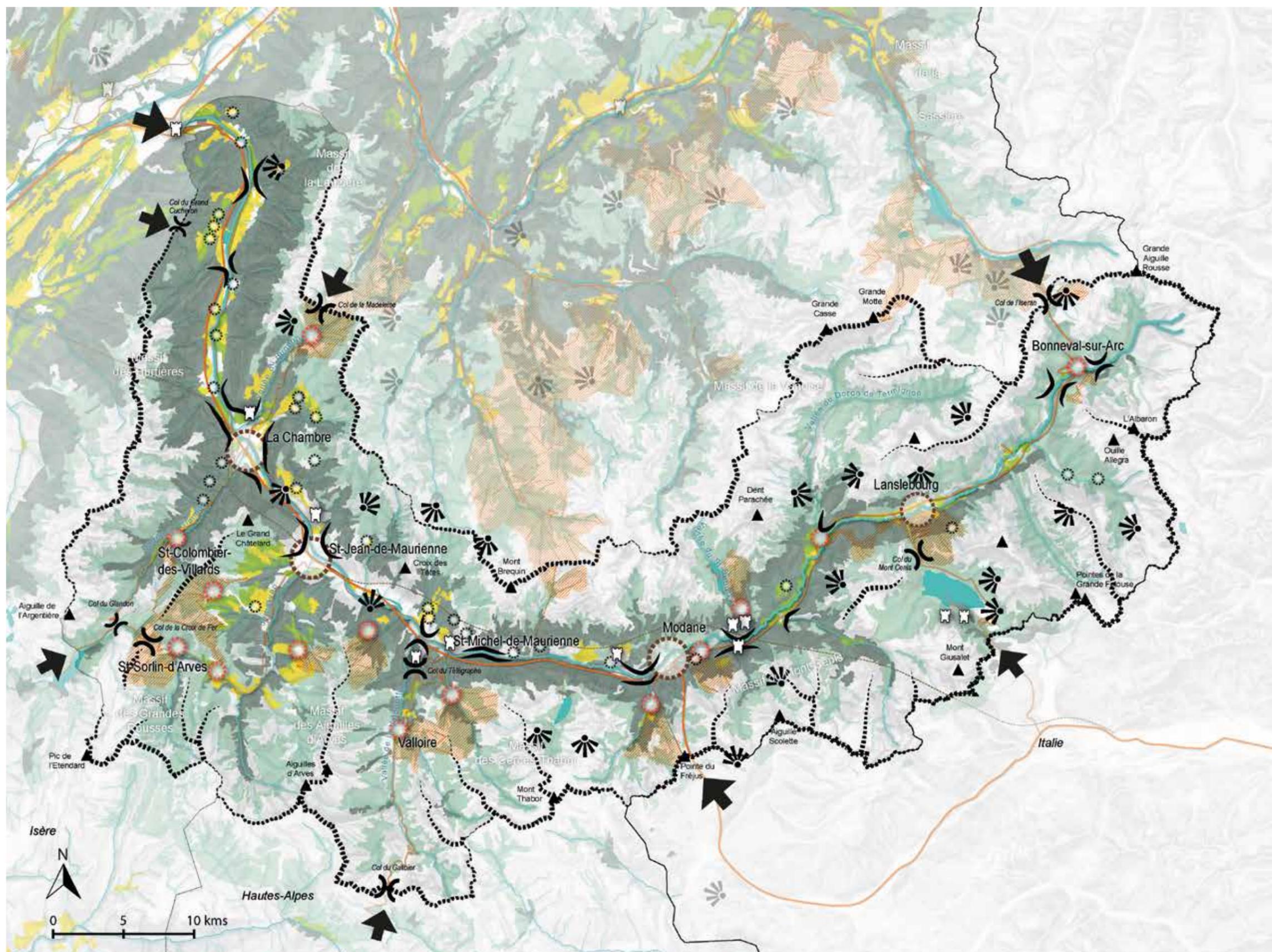
- Domaine skiable
- Point de vue remarquable
- Col majeur
- Entrée sur le territoire
- Projet de ligne TGV Lyon-Turin

PAYSAGE AGRICOLE & SYLVIVOLE

- Grandes cultures (céréales...)
- Boisement
- Prairie
- Alpage

MOTIFS GEOGRAPHIQUES REPERES

- Cluse / Verrou / Gorges
- Sommet
- Crête



Carte des perceptions / Source : Atelier UO

1. PERCEPTION DES PAYSAGES // MÉMOIRES ET REPRÉSENTATIONS

Les représentations culturelles - peintures, photographies anciennes, gravures, publicités- témoignent de la perception des lieux au fil du temps, et elles participent également au regard que nous portons aujourd'hui sur les paysages. Quelques éléments saillants de l'histoire et de la renommée de ce territoire :

Un couloir de communication, un territoire d'invention

Avant la ruée vers l'or blanc et le développement d'un nouvel attrait pour les paysages de haute montagne, la vallée de la Maurienne a été le théâtre d'une lutte incessante contre les éléments naturels, pour assurer le passage des hommes et des biens.

Depuis Hannibal, la recherche de l'itinéraire le plus rapide et le plus sûr à travers la Maurienne a été un objectif permanent des différents pouvoirs sur ce territoire. La maison de Savoie, Napoléon et aujourd'hui l'Etat Français, ont mené des projets innovants, des premières drailles jalonnées d'aumôneries et d'oratoires, au projet ferroviaire grande vitesse Lyon -Turin exigeant le percement d'un nouveau tunnel de plus de 57 kilomètres.

Ces projets d'infrastructures ont marqué durablement la vallée et l'ont hissée au rang des territoires d'innovation en matière de transport.

La vallée de l'aluminium, une conquête industrielle novatrice

La vallée de la Maurienne fut appelée à partir de la fin du XIXe s «la vallée de l'aluminium». La vallée comptait à cette époque 6 usines de production d'aluminium, dont celle de La Praz et sa conduite forcée, installée par Paul Héroult en 1893.

Malgré une image du territoire « industrie lourde » qui persiste, la part des emplois dans l'industrie en Maurienne est devenue inférieure à la moyenne régionale. Ce secteur a connu une perte de 21 % des effectifs salariés entre 2008 et 2013.

Le Parc National de la Vanoise

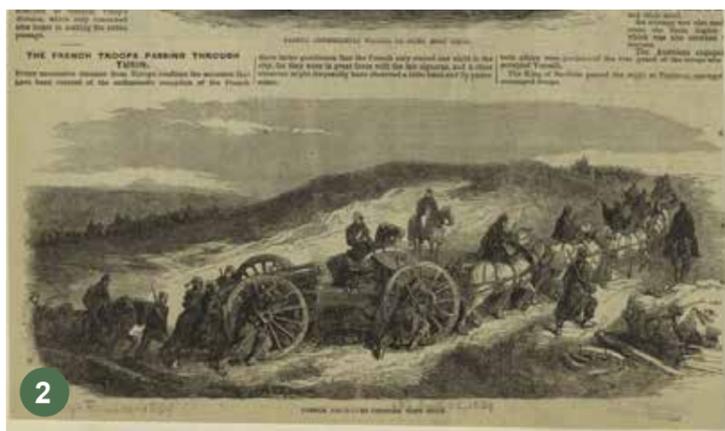
Le Parc National de la Vanoise, entre les vallées de Maurienne et de Tarentaise, a été créé en 1963, concomitamment à l'équipement massif du territoire en stations de sports d'hiver. **Il est ainsi garant de la préservation du patrimoine naturel et culturel sur son périmètre et participe très fortement à la renommée de ce territoire.**

L'or blanc et le développement du marketing territorial

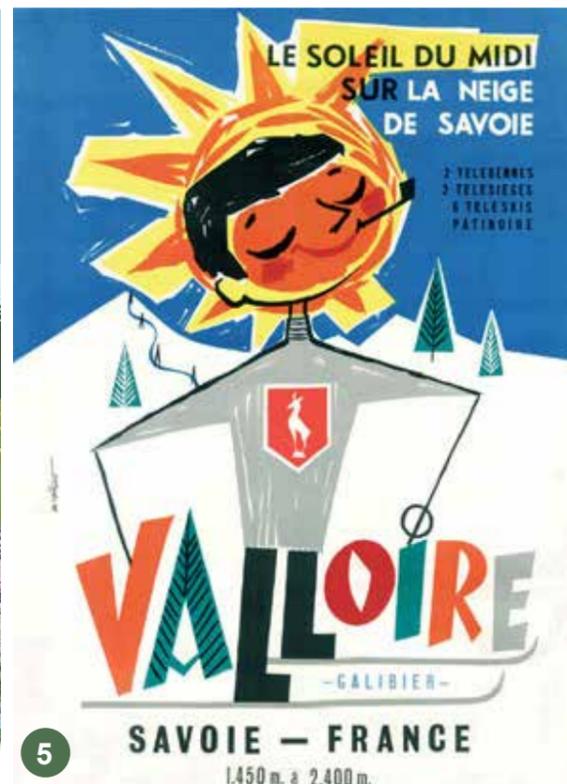
Le développement du ski et des stations a mis en lumière ce territoire à l'échelle internationale. Chaque année, à l'occasion des vacances hivernales, ce sont des milliers de touristes qui affluent vers les hautes vallées de la Maurienne. **Une forte concurrence s'exerce entre stations, chacune cherchant à accroître son attractivité. La publicité, des événements sportifs, culturels et festifs, sont développés pour renforcer la visibilité de chacune.**

Des cols mythiques, une mise en scène intimement liée au développement du cyclisme

Col de l'Iseran, col du Galibier, col du Mont Cenis, col de la Croix de Fer, col du Glardon, col de la Madeleine, le nom de ces grands cols alpins résonne en nous lors des grandes courses cyclistes. Mais ce sont avant tout des espaces conquis âprement pour ouvrir des voies de communication d'une vallée à l'autre, et des parcours pittoresques riches de points de vues grandioses sur les massifs alentours.



PERCEMENT DU MONT CENIS. — HABITATION DES INGÉNIEURS.



1- Usine de la Saussaz à Saint Michel de Maurienne avant 1925 / Source : Bretania

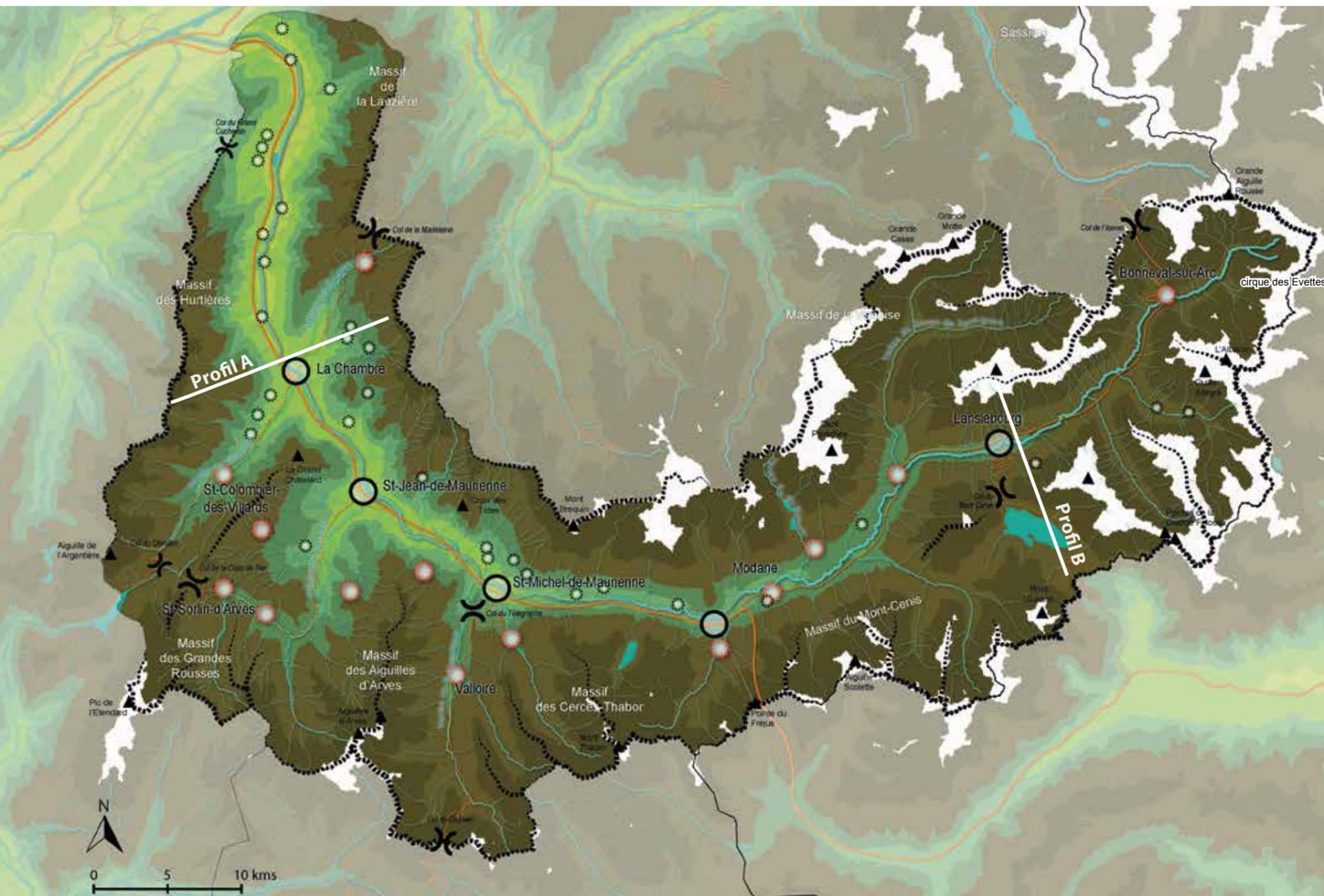
2- Le franchissement du Mont Cenis par les armées napoléoniennes / Source : Wikiwand

3- Gravure percement du Mont-Cenis- habitat des ingénieurs - 1862 / Source : Wikipédia

4- Affiche pour la promotion d'un événement sportif / Source : Communauté de communes Maurienne Galibier

5- Affiche pour la promotion de la station de Valloire - 1960 / Source : www.ski-valloire.net

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // STRUCTURE GÉOGRAPHIQUE



Carte de l'étagement altitudinal / Source : Atelier UO

- | | | |
|---|---|--|
| <p> Paysage ouvert, ombragé par les feuillus en été / Forêts de feuillus, prairies, cultures
Paysage collinéen (0-900m)</p> <p> Paysage avec une moindre transparence en hiver et «fermé» en été / Forêts mixtes feuillus-résineux
Paysage montagnard (900-1600m)</p> | <p> Paysage «fermé» / Forêts à majorité de résineux
Paysage subalpin (1600-2300m)</p> <p> Paysage ouvert / Landes, alpages, falaises
Paysage alpin (2300-2950m)</p> | <p> Paysage blanc / Neiges éternelles, glaciers
Paysage nival (>2950m)</p> |
|---|---|--|

L'étagement, un facteur déterminant de la structure des paysages

La vallée de l'Arc offre un espace de gradation altitudinale **extraordinaire de 300 m à Aiton à plus de 2 000 m au hameau de l'Écot et 3 855 m au sommet de la Grande Casse**. Elle permet de pénétrer au cœur du massif alpin, et donne à voir une grande variété de massifs montagneux du massif de Belledonne au cirque des Evettes.

Sur sa partie médiane, en rive sud, ce territoire trouve une certaine épaisseur avec la succession de trois grands affluents : le Glandon, l'Arvan et la Valloirette. En contrepoint, sur les rives Nord, les affluents de l'Arc sont plus courts et le relief offre peu de pénétrantes au cœur du massif de la Vanoise. La RD126 reliant Termignon au refuge du Plan du lac est une des rares routes pénétrant dans la Vanoise depuis la vallée de la Maurienne.

D'Ouest en Est, une géologie complexe des Alpes externes aux Alpes internes

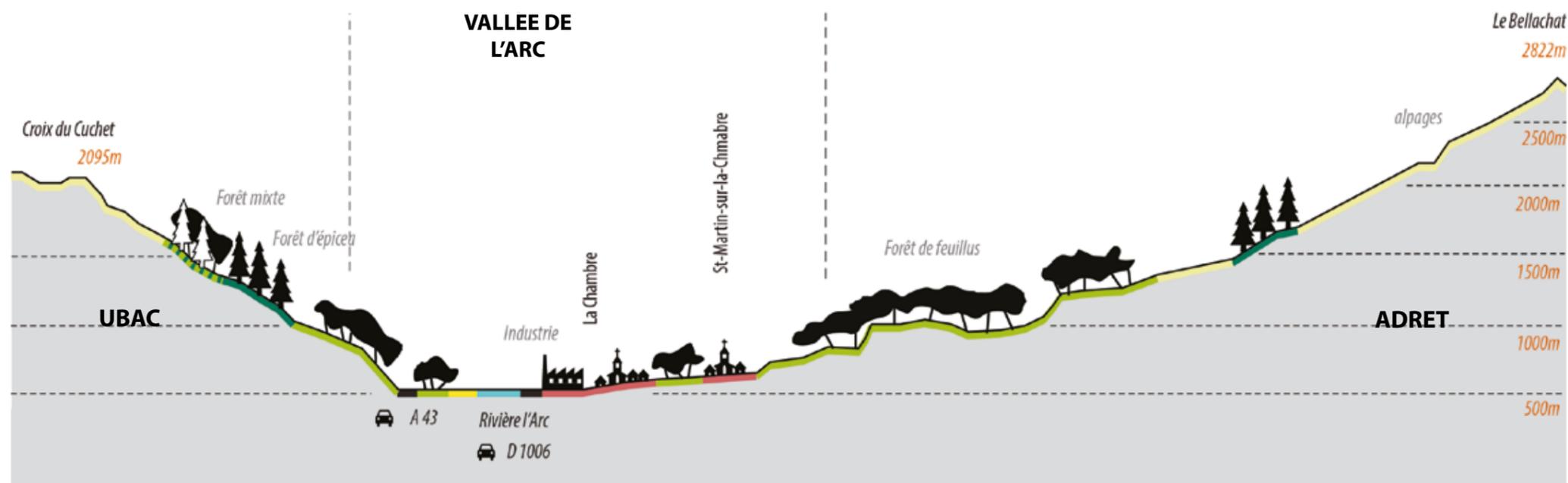
Des sources glaciaires de l'Arc à sa confluence avec l'Isère, en passant par les différentes vallées latérales qui s'enfoncent dans la montagne, **la Maurienne dévoile une géologie complexe, rendue lisible par une diversité de coloris rocheux**. Elle donne ainsi à voir **le passage des Alpes externes aux Alpes internes**. Les Alpes internes ont été en partie entraînées dans la subduction sous la plaque africaine. La principale caractéristique des Alpes internes est qu'elles ont été soumises à un métamorphisme et à une déformation intense. Les Alpes externes, au contraire, n'ont jamais été impliquées dans la subduction. Jusqu'au début de l'Oligocène, elles formaient un domaine à croûte continentale stable - le continent européen - recouvert par une mer peu profonde. On y trouvera une couverture sédimentaire, déposée entre le Permien (299-251 Ma) et le début de l'Oligocène (34 à 32 Ma), reposant sur un socle cristallin ancien. C'est le domaine Dauphinois. Le front de chevauchement se dessine après Saint-Jean-de-Maurienne, au niveau du col du Galibier. Une grande variété de roches métamorphiques, allant du gneiss, schiste bleu, vert et micaschistes, en passant par la serpentinite, le quartzite ou encore les amphibolites et les calcschistes, compose ce socle.

Cette **richesse minérale entraîne une grande diversité de reliefs, mais aussi de formations végétales**, qui se développent grâce aux différents types de sols que ces roches offrent. D'un versant à l'autre, on peut donc trouver des espèces végétales totalement différentes du fait de la nature plus ou moins acide des sols.

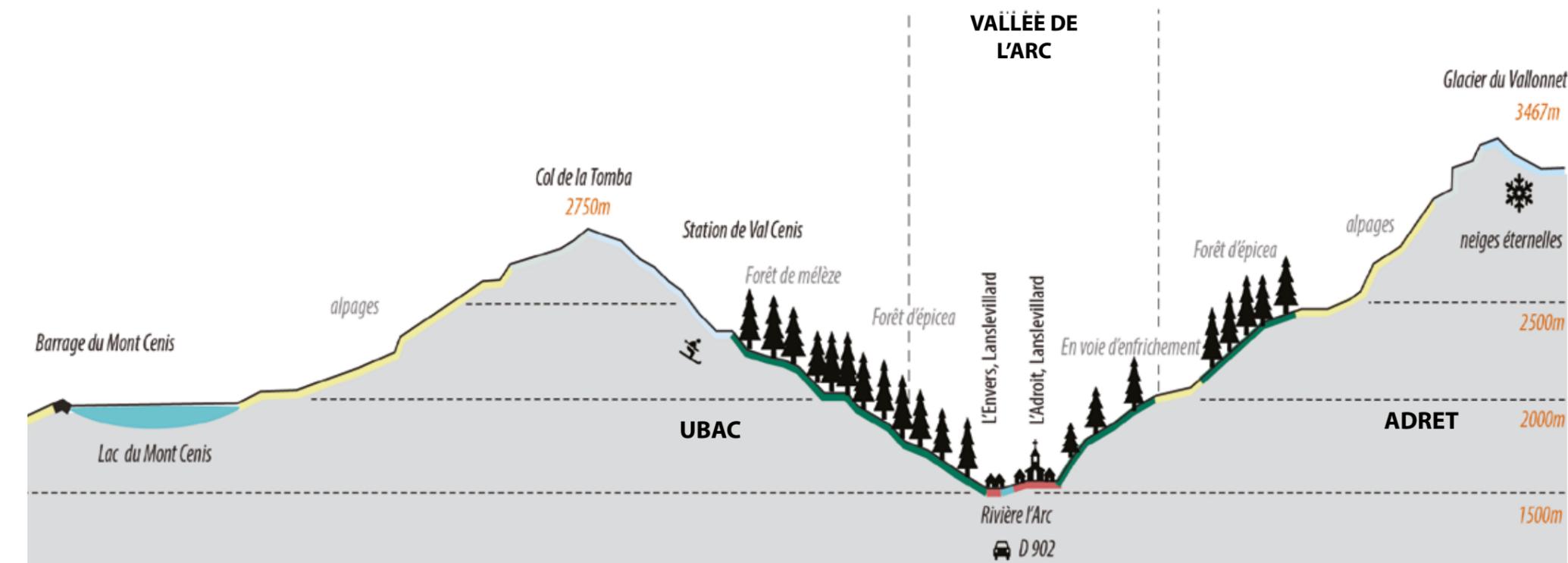
Un climat montagnard sous influence méditerranéenne à l'Est

Les températures sont légèrement plus élevées en Maurienne qu'au Nord et à l'Ouest du département. **La chaîne frontalière qui sépare la vallée de la Maurienne de l'Italie est une véritable barrière climatique qui augmente la difficulté des prévisions météorologiques**. Lors de régimes de Sud, les vents de foehn et de lombarde (vent violent venant d'Italie, passant par le col du Mont Cenis, point faible de la chaîne frontalière de Haute Maurienne) jouent un rôle important. Ces vents peuvent retarder, voire empêcher toute perturbation d'Ouest ou de Nord d'atteindre la Haute Maurienne, créant ainsi une situation de temps transitoire entre beau et mauvais temps, où peu de précipitations tombent. **La partie Est Maurienne bénéficie en général d'un climat assez sec sur l'année.**

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // STRUCTURE GÉOGRAPHIQUE



Profil A / Source : Atelier UO



Profil B / Source : Atelier UO

Par ailleurs, ce territoire de haute montagne est aujourd'hui fortement impacté par le réchauffement climatique, avec une hausse de près de 2°C depuis les années 1950. Ce réchauffement entraîne une tendance à la « méditerranéisation » du climat savoyard, avec l'augmentation de l'évapotranspiration et la baisse du bilan hydrique, la remontée des espèces en altitude et vers le Nord, le réchauffement des lacs et des rivières, le réchauffement du permafrost en haute montagne ou encore, phénomène important, le recul des glaciers alpins.

De part et d'autre de la vallée, de hauts reliefs peu perméables

Sur les limites Nord et Sud de la vallée de l'Arc, les crêtes des massifs montagneux composent les limites géographiques de cet ensemble paysager montagneux totalement enclavé en hiver, excepté par le tunnel du Fréjus vers l'Italie. Côté Nord, seuls les cols de la Madeleine et de l'Iseran permettent d'établir des liens routiers avec la Tarentaise. Côté sud, les cols du Glandon, de la Croix de Fer, du Galibier, et du Mont-Cenis permettent d'établir des passages vers le massif des Ecrins et le val de Suze.

Profil A - La vallée de l'Arc en Basse Maurienne.

La vallée est plus ouverte, le relief moins accusé. Les feuillus sont très présents à l'adret jusqu'à 1500m d'altitude et un peu moins présent à l'ubac 'jusqu'à 1000m, concurrencé par les épicéas. L'adret de Saint-Martin de la Chambre est très large et laisse place à de nombreux villages.

Profil B - Vallée de l'Arc en Haute-Maurienne

A cet étage les feuillus ont disparu, c'est le règne de l'épicéa et du mélèze qui trouvent une présence plus forte à l'ubac (côté col du Mont-Cenis). La station de ski de Val Cenis s'est également développée à l'ubac dont l'exposition assure une pratique plus durable des sports d'hiver.

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // UNITÉS PAYSAGÈRES

Sept unités paysagères

Cet ensemble s'organise en 7 unités paysagères distinctes :

La Porte de la Maurienne

Cette unité s'étend d'Aiton, en entrée de vallée, à la Chambre, et correspond à la séquence dite de basse vallée de la Maurienne. Une succession d'ombilics laisse place à des bassins assez larges, en majorité dévolus aux prairies, cultures céréalières et au siège de villages et bourgs installés en piémont : Aiguebelle, Argentine, Epierre, St-Rémy-de-Maurienne. Chacun de ces bassins est isolé par des « verrous ». En surplomb de la vallée, des terrasses à mi-pente sont notables, dont la terrasse des Hurtières, qui offre un vaste espace de replat ouvert et urbanisé.

La moyenne vallée de la Maurienne et ses adrets

En contrepoint de l'unité précédente, la moyenne Maurienne offre un fond de vallée assez étroit, dominé par des adrets ouverts. Les ombilics - La Chambre, St-Jean-de-Maurienne, St-Julien-Mont-Denis, St-Michel-de-Maurienne - se referment sur d'impressionnants défilés et verrous comme celui du pas du Roc à l'entrée de Saint-Michel-de-Maurienne. L'industrie métallurgique et les centrales hydroélectriques ont une empreinte très impactante sur la vallée.

C'est par ailleurs une séquence d'entrée sur les vallées perchées du Glandon, de l'Arvan et de la Valloirette ainsi que vers les stations de ski comme Valloire, Valmenier, ou encore Saint-François-Longchamp.

La vallée des Villards

La vallée des Villards se structure autour du Glandon, cours d'eau latéral à l'Arc. Une série de villages s'est installée de préférence à l'adret de la vallée, dominé par les sommets du Sambuis, du Puy-Gris, des Argentières. Elle fait face à la vallée du Bugéon, sur le versant opposé de la vallée de la Maurienne.

Un manteau forestier ferme aujourd'hui la vallée, ce qui contraste fortement avec le territoire d'alpage du col du Glandon à 1 922 m d'altitude, aux horizons ouverts.

L'Arvan

Ce territoire est accessible notamment par la vallée de l'Arvan depuis St-Jean-de-Maurienne. En vallée, les villages traditionnels s'égrènent à l'adret de l'Arvan (St-Jean-d'Arves et St-Sorlin-d'Arves). Les grandes stations trouvent une implantation plus haute. Les stations des Corbières et de la Toussuire se sont développées sur un bassin versant d'un petit affluent de l'Arve. Enfin, à l'Est, Albiez-le-jeune et Albiez-le-Vieux se sont établis sur des hauts plateaux, dominés par les aiguilles d'Arves.

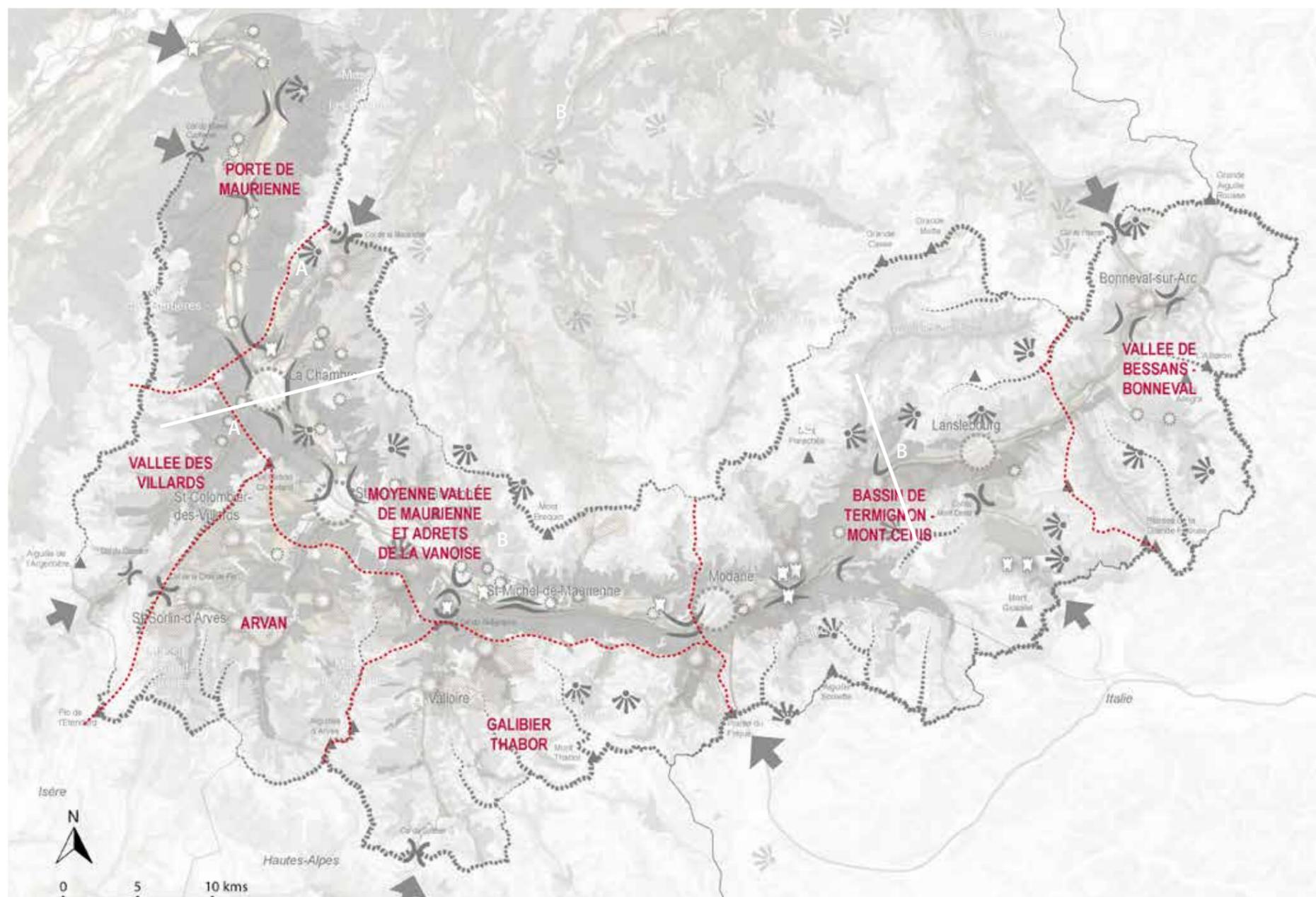
Le Galibier Thabor

Cette unité fait référence à deux sommets emblématiques de plus de 3 000 mètres : le Grand Galibier et le mont Thabor du massif des Cerces. Elle est irriguée par deux petits affluents de l'Arc : la Valloirette, la Charmaix.

La première vallée, très encaissée, dessine un accès au grand col du Galibier. Les stations de Valloire, de Valmeinier à plus de 1500m d'altitude surplombent la basse vallée. La seconde ouvre une brèche pour accéder à la station de Valfréjus et au vallon de Bissorte.

Le bassin de Termignon, Mont Cenis

Cette unité appartient à la séquence de Haute Maurienne. Depuis la vallée de l'Arc, les sommets de la Vanoise au Nord, ainsi que ceux du Mont Cenis et du chaînon de Scolette au Sud, surplombent la vallée. Cette séquence de haute vallée s'ouvre vers



Carte des unités paysagères / Source : Atelier UO

la Grande Casse, plus haut sommet de la Vanoise, par le vallon perché du Doron de Termignon. Côté Mont Cenis, la vallée de l'Arc s'ouvre vers le vallon d'Ambin. Plusieurs ombilics ou petits bassins se succèdent en vallée : Modane, Arvieux, Bramans, Sollières, Termignon, Lanslebourg-Lanslevillard. La barrière de l'Esseillon marque un des verrous les plus spectaculaires de la vallée.

Cette unité paysagère, en contrepoint de la Moyenne Maurienne, présente une image moins industrielle, avec une plus forte prégnance de l'économie pastorale et des sports d'hiver. Les boisements de feuillus disparaissent quasiment pour laisser place à des pessières à l'ubac et des boisements de pins à l'adret.

La Haute Vallée de Bessans-Bonneval-sur-Arc

A partir du col de la Madeleine (situé entre Lanslevillard et Bessans), le dénivelé marque un pas important, passant de 1500m d'altitude à 1700m environ. Un effondrement de la montagne a produit ce barrage naturel, créant en amont un petit lac qui s'est progressivement comblé, et forme aujourd'hui la cuvette de Bessans.

La vallée se structure en deux bassins : Bessans et Bonneval-sur-Arc. C'est le pays des « schistes lustrés », qui forment la totalité des versants, depuis Termignon jusqu'à Bonneval-sur-Arc. Le végétal se raréfie, quelques boisements de mélèzes soulignent à l'ubac les pieds de versants jusqu'à Bessans.

Bessans présente une vaste terrasse absolument horizontale, contrastant avec ses versants minéraux abrupts. C'est sur cette plaine que s'organise le domaine de ski de fond. L'agriculture de fond de vallée, très ventée, subit des contraintes de sécheresse et est en partie dépendante de l'irrigation.

Cette unité paysagère présente un paysage absolument singulier, avec un contraste fort entre les masses montagneuses considérables, surmontées de quelques pyramides plus élancées comme le Levanna en proue de la vallée, et la vallée à fond plat. La RD902, en fond de vallée, permet de rejoindre la Tarentaise par le col de l'Iseran.



Des formes singulières de l'agriculture



Montvernier - Terrasses enfrichées - 1996 / Source : UDAP (1998)



Bessans - terrasses cultivées en versant - 1996 / Source : UDAP (1998)



Montaimont - prairies et vergers aux abords du village - 1996 / Source : UDAP (1998)

Les formes de l'économie pastorale



Alpage de la vallée perchée du Doron de Termignon avec trayeuse mobile / Source : Atelier UO



Des prés de fauche sur un replat de versant à l'approche du village de Sardières / Source : Atelier UO



Prés et jardins potagers à proximité du village de Termignon / Source : Atelier UO

Une agriculture montagnarde axée sur le pastoralisme (29% de la surface du territoire)

C'est une économie pastorale qui prédomine, avec la forte prégnance des prairies et alpages (45 % des surfaces agricoles). L'étagement des modes de culture est déterminant dans l'organisation du territoire. En vallée se trouvent les cultures céréalières et prés de fauche; sur les versants, à proximité des hameaux, on trouve des vergers, prairies et prés de fauche; enfin, entre 1500 m et 2500m apparaît l'alpage. C'est un système de « petite montagne » qui prédomine, basé sur une mosaïque de propriétés foncières privées.

« L'alpage, une des pièces essentielle de l'occupation des sols, héritée des temps anciens, et qui à lui seul résume la vie montagnarde, sa culture, et constitue un patrimoine ancestral »
Lucien Chavoutier

La multitude de fromages produits en Maurienne, comme le Beaufort (AOP), le Bleu de Termignon et de Bonneval, les tomes, les fromages de chèvre et de brebis, les AOP (Appellations d'Origine Protégée), renforcent aujourd'hui le système pastoral.

Les alpages, un territoire partagé entre vaches et ovins transhumants: des paysages dominants, mais peu perceptibles depuis le fond de vallée

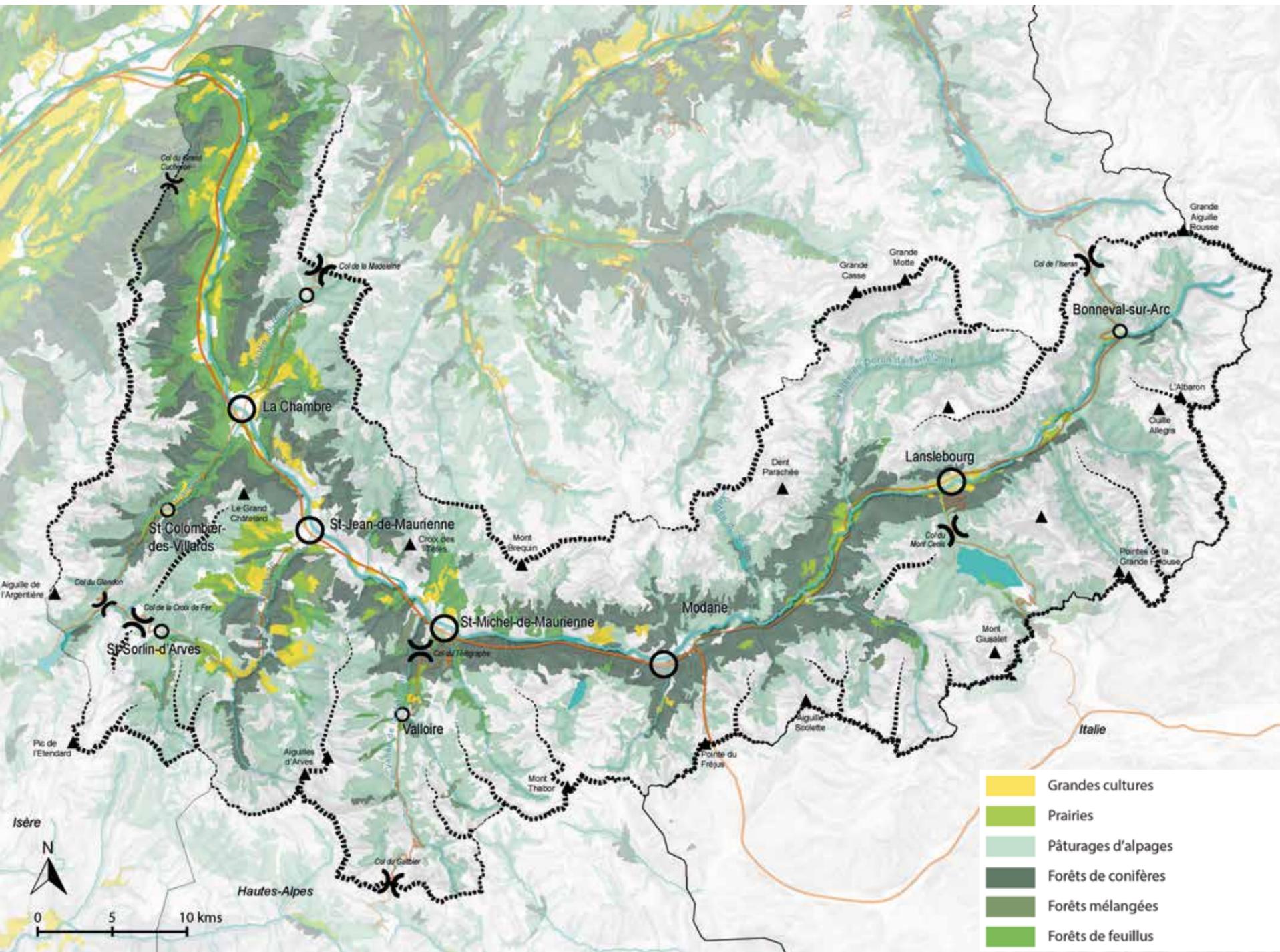
Les unités pastorales de Maurienne, qui correspondent aux alpages ou estives accueillant les troupeaux l'été uniquement, sont principalement dédiées au pâturage des ovins, avec 60% des surfaces, ainsi que des bovins, avec 38% des surfaces. Sur les zones pastorales, qui correspondent aux montagnettes, plus basses en altitude, les surfaces sont d'abord dédiées aux bovins allaitants (46%) puis aux ovins allaitants (28%) et enfin aux bovins viande.

Si les bovins estivés proviennent principalement de la commune même, voire du département, les 3/4 du cheptel ovin estivé en Maurienne sont issus de la transhumance en provenance d'autres départements, une proportion qui a augmenté depuis 2009.

En moyenne, chaque unité pastorale de Maurienne bénéficie à 1,5 exploitation agricole (contre 3 en Tarentaise). La prise en pension d'animaux concerne 20% des unités pastorales.

Ces pâturages d'altitude et l'activité d'élevage sont très peu perceptibles depuis les paysages de fond de la vallée de l'Arc., qui donnent principalement à voir les versants boisés, alors qu'ils ne représentent pas la majorité des surfaces de l'ensemble paysager de Maurienne.

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES AGRICOLES & FORESTIERS



Carte de l'occupation agricole et forestière / Source : Atelier UO



FOCUS-Arcosse / Source : DDT 73
L'arcosse ou aulne vert (*Alnus viridis*) pousse rapidement même sur des sols pauvres. Il colonise généralement les zones de montagne soumises à des avalanches régulières. Il peut, en effet, repousser à partir de ses racines contrairement aux grands arbres avec qui il rivalise dans ces régions. De plus, sa souplesse lui permet de se

coucher sous le manteau neigeux (où il peut favoriser le départ d'avalanche, décourageant l'implantation d'autres essences en aval), ou de ployer sans dégâts sous l'avalanche. Enfin, son système racinaire protège les sols de l'érosion ; les vernes ou arcosses (nom vernaculaire de l'espèce en Savoie) sont donc des arbustes très familiers des ravines et pentes raides de moyenne montagne.

Une agriculture en régression en fond de vallée de l'Arc et sur ses versants, les «montagnettes»

Les cultures céréalières, traditionnellement en fond de vallée, sont en très nette régression, tout comme les vergers et les vignes, concurrencés notamment par l'urbanisation. Ainsi, une spécialisation de la filière agricole vers l'élevage est à l'œuvre. Cette dynamique s'accompagne, par ailleurs, d'une évolution des milieux avec la fermeture des adrets et l'abandon de clairières cultivées et zones pastorales (montagnettes). En contrepoint, les alpages connaissent sur certains secteurs un phénomène de surpâturage.

En fonction de l'étagement altitudinal et du climat, des singularités demeurent : les vignes à Aiton, les cultures de céréales (orge ou seigle) dans la vallée d'Avérole...

Par ailleurs, se lit également sur le territoire de nouvelles tendances depuis 2009, avec une diminution de l'effectif de vaches laitières, une augmentation des ovins et caprins, et une augmentation du cheptel non laitier.

Une forêt circonscrite aux vallées, avec un ubac marqué par une forte prépondérance des conifères

Contrairement à l'impression ressentie en remontant le fond de vallée, où les versants boisés semblent dominer les paysages, le taux de boisement en Maurienne n'est globalement que de 22%, ce qui est relativement faible au regard de la Chartreuse par exemple, avec 63 %. En effet, la forêt, circonscrite aux vallées, et préférentiellement en Basse et Moyenne Maurienne, ne se développe pas au-delà de 2000m d'altitude. L'ambiance climatique plus favorable qu'en Tarentaise, permet toutefois d'observer des arbres grimpant parfois à plus de 2300m d'altitude en Haute Maurienne.

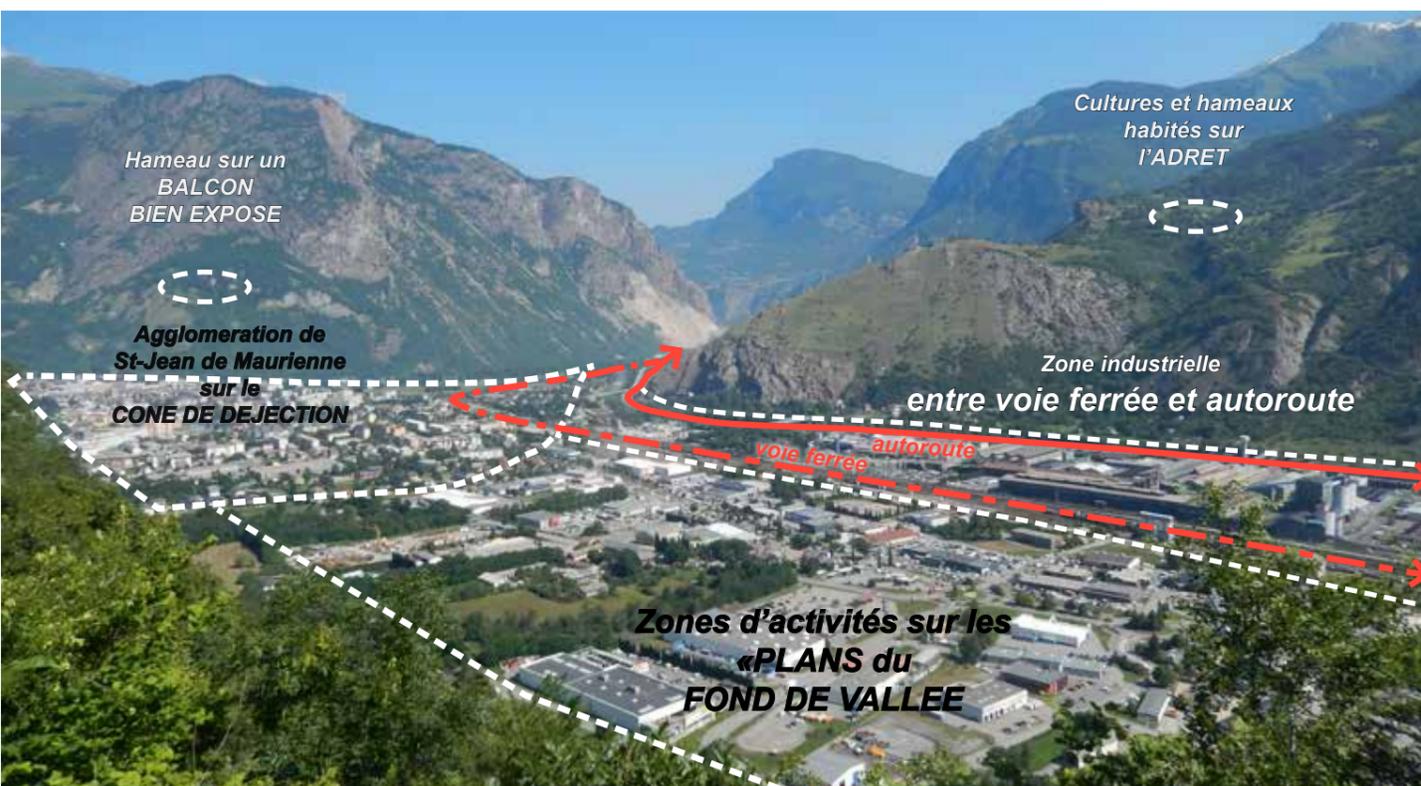
En Basse Maurienne, la forêt en versant est composée en majorité de boisements de feuillus de hêtres, avec des boisements de conifères qui se développent à l'étage montagnard, voire subalpin à plus de 1000m d'altitude, préférentiellement à l'ubac sur des versants plus frais.

A partir de St-Michel-de-Maurienne, en progressant vers l'amont de la vallée, la forêt de conifères devient plus prégnante. Les versants de l'ubac s'assombrissent, pour laisser place à des pessières (forêt d'épicéas).

Les boisements de feuillus s'estompent également peu à peu à l'adret. A partir de Modane, les versants ensoleillés sont occupés par des boisements de pins sylvestre et de pins cembro.

Enfin, au-delà de Bessans, la forêt disparaît : quelques mélèzes et pins, ainsi que des boqueteaux d'arcosses (aulne vert) sur les couloirs d'avalanche, constituent les derniers bastions boisés en vallée.

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES BATIS



La vallée à Saint-Jean-de-Maurienne, vue vers l'aval - Le fond de vallée est un espace convoité, entre les infrastructures de transports (A43), les zones d'activités, et l'habitat / Source : DDT 73



Bonneval-sur-Arc - Village remarquable de la haute vallée de l'Arc / Source : UDAP (1998)



Silhouette de Montgellafrey / Source : CAUE de la Savoie

Un fond de vallée urbain et industriel

L'habitat **s'est installé préférentiellement en vallée d'Arc, sur les cônes de déjection des affluents**. Chaque ombilic de la vallée, chaque confluence, sont ainsi associés à une ville ou un village. Ces derniers occupaient traditionnellement le pied de versant, à l'abri des inondations, alors que le fond de vallée était dévolu à l'agriculture.

Les paysages de Maurienne se caractérisent également par des «marches-pieds» géographiques, paliers qui marquent la transition entre deux séquences de la vallée, avec un réhaussement altitudinal. Ces «marches-pieds» sont occupés par des villages, qui se sont implantés historiquement sur ces lieux de transition : Fort de l'Esseillon et Sardières-Aussois notamment.

Avec le développement des activités industrielles, des infrastructures de transport et de l'habitat, **les villages et bourgs sur les espaces ouverts des ombilics tendent à former aujourd'hui un continuum bâti en fond de vallée**. Ce phénomène de conurbation est très lisible sur certaines séquences : la Chambre / Ste-Marie-de-Cuines, St-Jean-de-Maurienne / St-Julien, Freney / Modane. Il ne doit cependant pas occulter un phénomène de déprise et de vacance de l'habitat observé sur les centres-bourgs.



Avrieux, vue vers l'amont- Au pied du verrou glacière gardé par les forts de l'Esseillon, l'élargissement du fond de vallée a permis le développement des activités industrielles. L'adoucissement des pentes a favorisé l'extension des lotissements au-dessus du noyau villageois / Source : Atelier UO



Village de Sardières, sur un replat à l'adret de la vallée de l'Arc / Source : Atelier UO



Albiez le jeune - village station implanté en crête / Source : UDAP (1998)

Des chalets et villages agro-pastoraux de versant

En complément des villages de vallée, l'économie agropastorale a généré l'implantation de **hameaux et villages sur les replats des versants les mieux exposés (les adrets)** et propices à la culture, tels Montgellafrey, Montaimont, Aussois, Sollières-Sardières.

Un essaimage de chalets, granges et oratoires sur les chemins de l'inalpage

En complément des maisons de villages, de très nombreuses granges, abris, oratoires, chapelles,...et un important maillage de chemins et de murettes de pierres ponctuent les paysages des versants jusqu'aux alpages, et constituent des motifs emblématiques des paysages de Maurienne.

Des constructions défensives ponctuant la vallée

A chaque verrou géographique de la vallée de la Maurienne sont associées une tour ou des constructions défensives, souvent ruinées. La barrière de l'Esseillon édiflée au XIX^e siècle, avec quatre forts et une redoute en rive gauche de l'Arc, constitue l'ensemble le plus remarquable de la vallée.

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES BATIS



Le Corbier, station intégrée de 4e génération. La station a été inaugurée en 1967, après seulement 1 an de travaux de construction / Source : DDT 73



Aussois - une station à l'adret de la vallée de l'Arc, qui s'est développée dans la continuité du noyau original du village / Source : Atelier UO

Des villages station

Avec le développement des sports d'hiver, la haute montagne est devenue un territoire très attractif. Les villages de montagne, comme St-Sorlin-d'Arves, Valloire, Aussois, se sont développés autour d'une économie touristique, engendrant ainsi «des villages station» dits de «première génération». **Les superstations intégrées sont rares en Maurienne, où le territoire d'alpage en «petite montagne», géré de façon morcelée, était moins propice à leur implantation. Quelques stations nouvelles ont été toutefois créées comme la Tousse, Longchamp 1650, les Karrelis et le Corbier.**

De l'aval vers l'amont, des caractères architecturaux qui évoluent

D'Aiton à Bonneval-sur-Arc, l'architecture vernaculaire prend des formes diverses, selon une **progressivité en fonction de l'altitude, avec un habitat qui trouve peu à peu des volumes plus simples et plus réduits, et une raréfaction de l'emploi du bois.**

A Bonvillard, les maisons sont très hautes, et abritent une vaste grange. Les soubassements en pierre soutiennent de grandes toitures à charpente assemblée en bois, couvrant de grands volumes de combles et de granges dont les façades sont fermées par des "mantelages" (cloisons en planches verticales). Les murs sont percés de petites fenêtres sans volets extérieurs ou de grandes portes de grange. La diversité des balcons d'accès ou de séchage des récoltes anime et différencie les façades. **En contrepoint, à l'Ecot, à plus de 2000 m d'altitude, les maisons en pierre sont assez basses.** Elles étaient en partie enterrées dans le sol, couvertes de grosses plaques de schiste, les lauzes. Les murs de pierres étaient percés de petites fenêtres sans volet. Le bois est plus présent aujourd'hui du fait des restaurations.



Village de Bonvillard / Source : DDT 73



Montgellafrey - fermes en bois / Source : CAUE de la Savoie



Prieuré de St-Pierre-d'Extravache à 1600m d'altitude / Source : UO

Les figures emblématiques bâties

- les chalets d'alpage
- les fermes et l'habitat vernaculaire
- les chapelles, églises et oratoires perchés
- les greniers ou 'trésors'
- les fortifications, forts, casernes, tours et murs d'enceinte...

Typologie des noyaux urbains

- les bourgs carrefours de fond de vallée
- les villages et hameaux ruraux (agropastoraux)
- les villages-stations de ski de première génération développés à partir d'un noyau villageois historique
- les stations de ski 'intégrées' de troisième génération développées à des altitudes supérieures, sur des sites vierges



Hameau du Villaron en Haute Maurienne / Source : Atelier UO

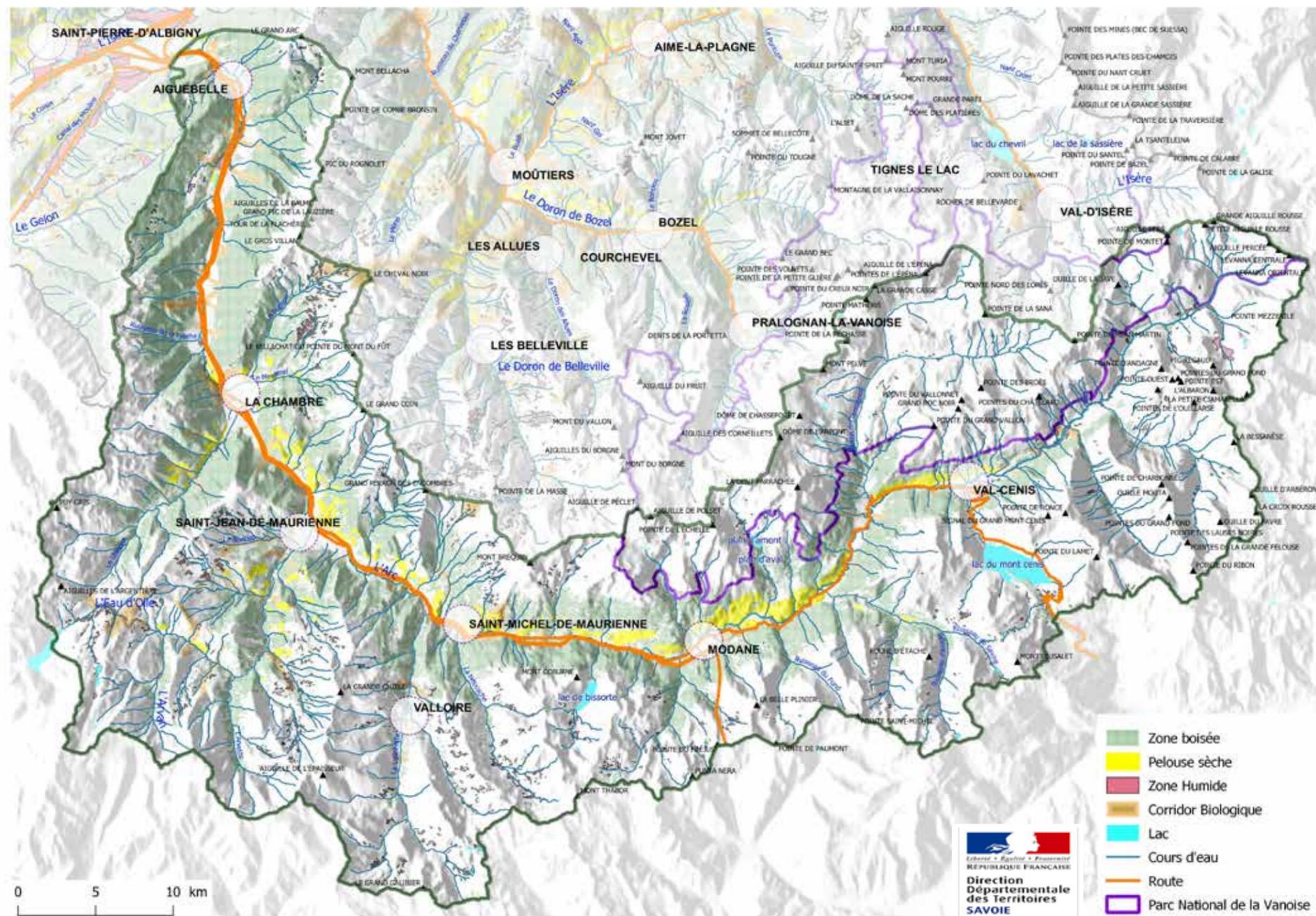


Grange à Bessans avec balcon où étaient entreposées les bouses séchées, employées comme combustible / Source : Atelier UO



l'Ecot à 2000 m d'altitude. Les maisons du hameau sont basses, couvertes de lauzes / Source : Atelier UO

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES NATURELS



Carte des paysages naturels / Source : DDT 73

En basse Maurienne, les paysages de vallée de l'Arc sont fortement marqués par l'activité humaine (usines, exploitation de carrières, installations des zones urbaines) et par les infrastructures de transport qui accentuent le caractère linéaire et peu lumineux créé par le resserrement entre des versants densément boisés et les eaux sombres de l'Arc alimenté en sédiments par l'Arvan. En têtes de bassin versant, de nombreuses dépressions favorisent une myriade de petites zones humides qui façonnent le paysage d'alpage.

En remontant la vallée de la Maurienne, les sillons creusés dans le continuum boisé des versants, les vastes zones d'érosion actives provoquant des laves torrentielles, et les vertigineux pans de roche nue, marquent fortement l'occupation humaine et renforcent l'effet d'encaissement et le caractère minéral et austère des paysages. Les spectaculaires verrous glaciaires, bien perceptibles, structurent la géographie et mettent en scène la progression du parcours paysager par de véritables « seuils » visuels, qui sont aussi souvent des seuils climatiques.

Du fait d'une influence climatique méditerranéenne déterminante, la Maurienne est riche de paysages naturels typiques. Les formations végétales sont originales, avec des forêts qui offrent des ambiances à connotation parfois presque méridionale sur les adrets. La longue continuité de pelouses sèches qui épaulent en particulier le long adret depuis Saint-Michel de Maurienne jusqu'en amont de Termignon, compose un ensemble singulier et reconnu (autour du fort de l'Esseillon). Et les arbres atteignent l'altitude record de 2300 m.

L'empreinte humaine liée à l'hydroélectricité a créé des paysages de lac dont le fleuron pourrait être celui du Mont-Cenis, en direction de l'Italie, qui offre un paysage spectaculaire ouvert, et une ambiance apaisante au sein de paysages naturels de haute altitude remarquables.

Ces ambiances sont dominées par un vaste ensemble des hauts sommets glaciaires de la Vanoise protégés par le Parc National éponyme, des Alpes Grées Sud, de la haute vallée de l'Ambin...

Pour cette très longue vallée, fortement anthropisée, le sujet des continuités écologiques entre les 2 versants, et celles en particulier le long de l'Arc et de ses affluents est majeur.



Le Val d'Ambin / Source : Atelier UO



Vallon du Doron-de-Termignon / Source : Atelier UO



Le massif du Thabor / Source : Atelier UO



Les glaciers de la Vanoise / Source : Atelier UO

2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES PROTÉGÉS

Outre de très nombreux hameaux et villages, les paysages naturels d'altitude font l'objet d'une forte protection, dont trois très grands sites remarquables:

Cirque des Evettes

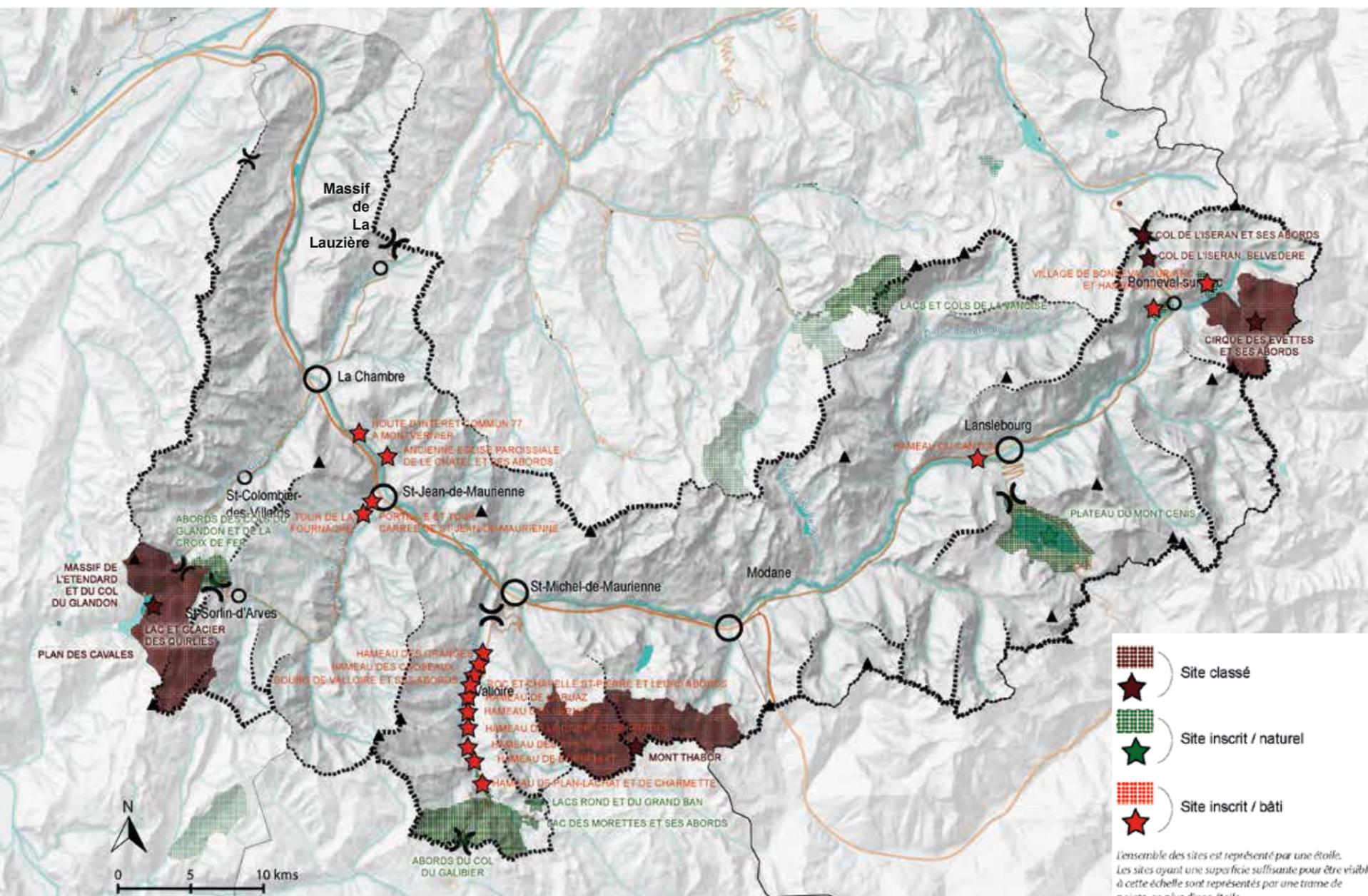
Classé pour son intérêt pittoresque et scientifique (13 Février 1979)
Le magnifique cirque glaciaire des Évettes rassemble quatre glaciers posés sur la frontière italienne, limitée par une série de sommets dépassant les 3 000 mètres d'altitude. Le glacier des Évettes présente un front très mobile, ce qui fait de la cuvette des Évettes le plus riche et le plus complexe "plan des eaux" des Alpes occidentales. Avec le réchauffement climatique, ces glaciers ont reculé de 1 500 mètres entre 1900 et 1970, et depuis 1979, date du classement. Ce site présente un intérêt tout aussi remarquable d'un point de vue naturaliste : les milieux caractéristiques de l'étage alpin (pelouses écorchées, éboulis, falaises) s'y imbriquent en mosaïque, à côté de tourbières arctico alpines dans un excellent état de conservation, et abritent quelques trésors botaniques.

Mont Thabor

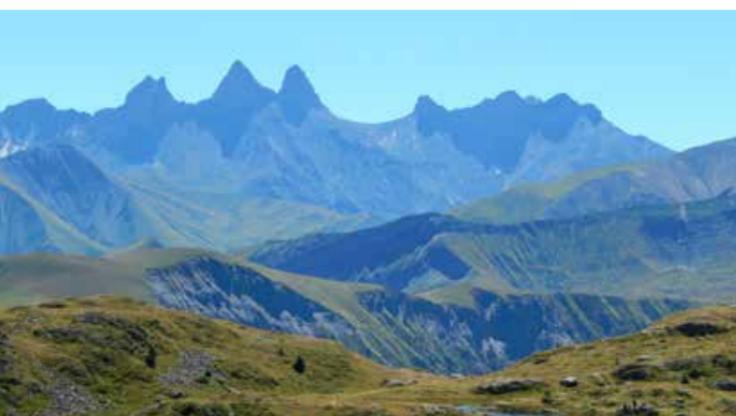
Classé pour son intérêt pittoresque (26 décembre 2000)
Autrefois situé sur la frontière italienne, le massif classé du mont Thabor est au centre de l'articulation entre Alpes du Nord et Alpes du Sud, massif de la Vanoise et celui du Briançonnais. Il offre une variété géologique époustouflante : les roches sombres du primaire dialoguent avec les roches claires et métalliques plus récentes du secondaire; les roches griffées, les blocs erratiques, et les verrous rocheux contre lesquels viennent se former lacs et tourbières, révèlent la puissance des glaciers aujourd'hui disparus. Dans ce monde quasi exclusivement minéral, où seules landes et pelouses subsistent, les groupements végétaux sont eux aussi divers: selon la nature, calcaire ou siliceuse de la roche, on trouvera dans les rochers et éboulis l'androsace en cousinet ou la primevère rupestre.

Massif de l'Étendard et col du Glandon

Classés pour leur intérêt pittoresque (9 Avril 2008)
Le massif de l'Étendard sépare la vallée savoyarde de la Maurienne, aux vallées dauphinoises de l'Oisans, plus au sud, avec deux seules voies de passage par les cols du Glandon et de la Croix de Fer. Les 3500 hectares classés en 2008 visent à protéger les vues époustouflantes (Mont Blanc, la Meije, les Aiguilles d'Arves,...), mais aussi l'unité paysagère d'altitude à la géologie originale située entre les deux sites inscrits, comportant une succession de lacs entre le glacier de Saint Sorlin, le plus vaste glacier du massif situé au plus haut de la zone protégée (2 650 mètres d'altitude), et toute la pente qu'il a modelé jusqu'à l'altitude de 800 mètres. Points faciles d'accès et très appréciés de départs de randonnée, les cols subissent des dégradations liées à une sur-fréquentation. Enfin, au départ des vallées de La Maurienne et de la Tarentaise, un grand projet de classement est en cours, couvrant le massif de la Lauzière.



Carte des sites classés et sites inscrits / Source : Atelier UO



Le massif de l'Étendard, col du Glandon / Source : DREAL



Le massif du Thabor / Source : Atelier UO



Le hameau de l'Écot / Source : Atelier UO

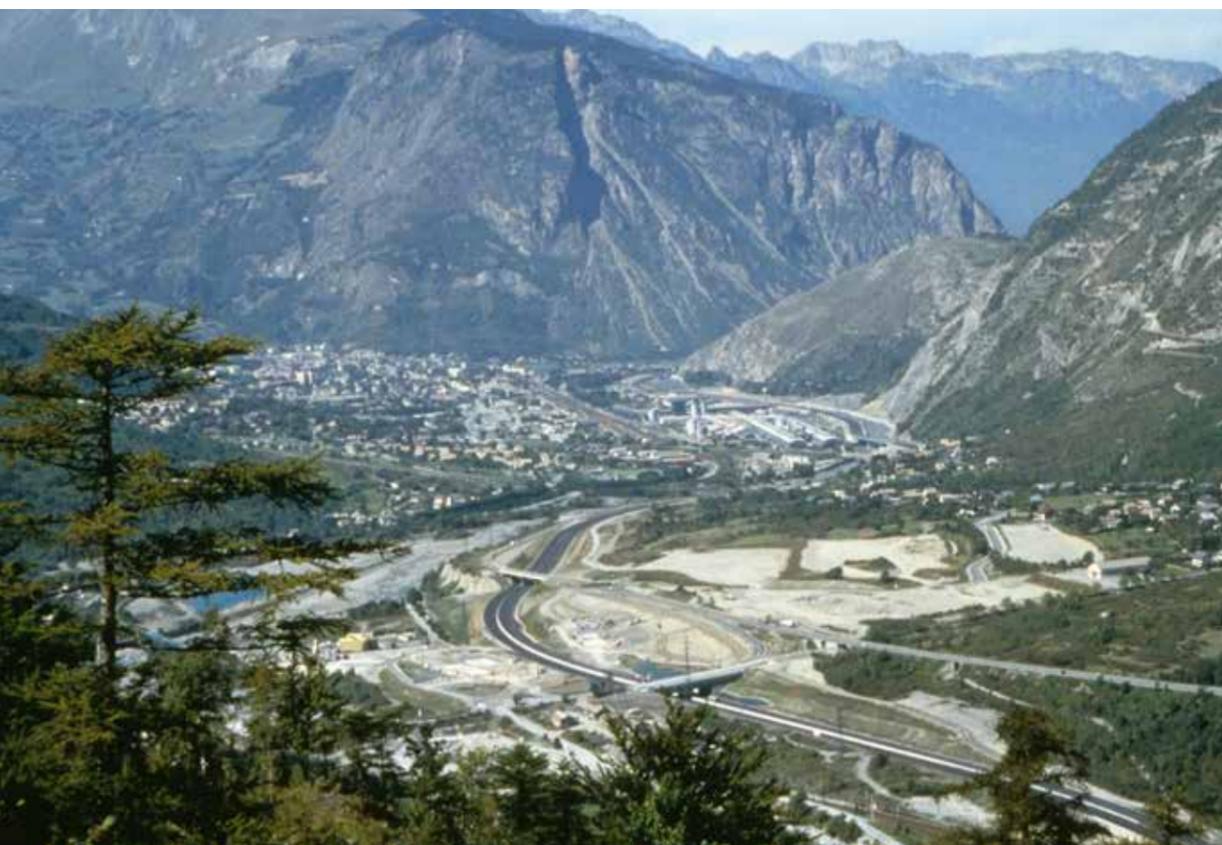


Le cirque des Évettes / Source : DREAL

3. ÉVOLUTION DES PAYSAGES & ENJEUX



St-Jean-de-Maurienne, aux environs du début du XXe siècle / Source : CAUE de la Savoie



St-Jean-de-Maurienne / Source : UDAP (1998)



La vallée du Doron de Termignon : la fermeture progressive des versants avec le développement de landes / Source : Atelier UO



Les versants ouverts du Plan des Saussaz à St-Martin-la-Porte : un espace à préserver / Source : Atelier UO



Longchamp 1650, un étagement de l'habitat collectif dans la pente / Source : UDAP (1998)

Des dynamiques de conurbation en fond de vallée et la perte d'attractivité des centres-villes

Le développement urbain et industriel tend aujourd'hui à gommer les limites des bourgs et villes au niveau des principaux ombilics en vallée. **Les coupures vertes qui existent encore doivent être maintenues pour préserver la lecture des bourgs et villages.** Parallèlement certaines villes perdent leur attractivité: Saint-Jean-de-Maurienne connaît aujourd'hui une certaine vacance de l'habitat en centre-bourg, comme St-Michel-de-Maurienne et Modane, au bénéfice des adrets plus ensoleillés ou des stations en montagne.

Une fermeture des zones pastorales en versant à endiguer

La montagnette (ou zone pastorale de moyenne altitude), assez restreinte par rapport aux alpages, se ferme peu à peu. Pourtant, la préservation des prés de fauche et des pâtures sur ces versants, complémentaires aux alpages de haute altitude, inaccessibles une bonne partie de l'année, apparaît comme un enjeu majeur pour garantir l'équilibre du système agro-pastoral et ses spécificités, et endiguer les phénomènes d'enfrichement et de fermeture des paysages.

En fond de vallée: des infrastructures à intégrer, des entrées et limites de bourg à revaloriser

L'autoroute et la ligne ferroviaire, souvent construites en remblais en surplomb de la vallée, marquent considérablement le paysage très contraint de vallée. La route historique (RD1006) constitue aujourd'hui une desserte locale des villes et villages: sa requalification, en particulier aux entrées des bourgs et villages, est un enjeu déterminant pour valoriser les paysages de la vallée sur les parcours des grands cols alpins mythiques. **La future ligne TGV Lyon-Turin,** avec ses sites de dépôt des matériaux d'extraction, et ses nombreux ouvrages connexes, **est un facteur majeur d'évolution des paysages, qui convoque tous les acteurs du territoire pour plusieurs décennies.**

La préservation des milieux naturels

Le fort étagement altitudinal crée des milieux naturels divers (forêts primaires, futaie jardinée, pelouses sèches, landes, zones humides, prairies de fauche), dont le maintien est à la fois un enjeu primordial en termes de biodiversité mais aussi pour la préservation des paysages identitaires de la Maurienne.

Un aménagement de la montagne à contrôler et à interroger

Avec le développement des stations touristiques, on assiste à une certaine standardisation des formes architecturales et à la banalisation des paysages de haute montagne, rendus facilement accessibles par les remontées mécaniques et les accès routiers. Cette course à l'équipement, engendrée par une forte concurrence entre stations, ne se traduit pas pour autant par une fréquentation plus importante. Le changement climatique invite à interroger urgemment ces évolutions en cours.

« Sur la période la plus récente, entre 2006 et 2013, 6 000 lits en résidence de tourisme ont vu le jour en Maurienne. Sur cette période, l'apport de « lits chauds » n'a pas engendré de hausse perceptible de fréquentation, mais a seulement maintenu le niveau d'activité : la fréquentation a stagné alors que la capacité marchande a augmenté de 31 % ! » (Source : SCOT du pays de Maurienne).

L'alpage, un territoire convoité entre pastoralisme et activités de loisirs

L'essor touristique a colonisé les alpages. Progressivement, le tourisme a toutefois soutenu les efforts de renouveau de l'élevage, avec notamment la valorisation des produits AOP. Aujourd'hui, 27% des unités pastorales (alpages) sont concernées par au moins une station de ski (Source : Plan Pastoral Territorial du pays de Maurienne). Les rapports entre pastoralisme et tourisme ont longtemps été conflictuels. Cette tendance s'apaise, et bon nombre d'exploitants agricoles tendent à s'appuyer sur la clientèle touristique et sur le retour à « l'authentique » avec la vente de produits locaux qui font partie de l'identité de la Savoie. **Cette relation d'intérêt est à conforter pour renforcer la filière agricole, la protection des alpages et la diversité des produits locaux.**

Barrière de l'Esseillon

rudesse
Napoléon
alpages
aluminium
La Dent Parrachée
sublime
glaciers
Le col de l'Iseran
alpinisme
remues
sommets
le cirque des Evettes
A 43
neige éternelle
industrie
ski
Hannibal
Avalanche
pics
la Dent Parrachée
Le col du Glandon
Les Aiguilles d'Arves
barrages
Tour de France
usine
arrêtes
fomage de Beaufort
Galcier de la Vanoise
austère
Le col du Mont Cenis
vallée de l'Arc
Massif du Thabor
remontées mécaniques
cruie torrentielle

